

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 11 décembre 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Guy BOURQUIN, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Francis GERARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Pierre OSER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires et Jean-Claude VALLAT et Bernard VIATTE membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Alain BERGER, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Gérard FESSELET, Hervé FRACHISSE, Claude GIRARD, Daniel KUNTZ, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Maurice NICOUD, Françoise PELCAT, Jean Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Alain BERGER à Jean-Claude VALLAT, Josette BESSE à Jean-Claude JACOB, Jean-Claude BOUROUH à Jean-Louis HOTTLET, Gérard FESSELET à Arlette ECABERT, Hervé FRACHISSE à Bernard VIATTE, Claude GIRARD à Bernard TENAILLON, Daniel KUNTZ à André HELLE, Bernard LIAIS à Robert NATALE, Françoise PELCAT à Daniel BOUR, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER.

Assistaient à la séance : Pierre SCHIRCH

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
4 décembre 2013	4 décembre 2013	En exercice	42
		Présents	27
		Votants	35

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Arlette ECABERT est désignée.

2013-08-20 – Bâtiment relais de Beaucourt-Constataion dans la comptabilité de la CCST de l'apport en nature du bâtiment relais à la SEM Sud Développement-DM n°1

Rapporteur : Christian RAYOT

Afin de constater dans la comptabilité de la Communauté de Communes du Sud Territoire l'apport en nature du bâtiment relais de Beaucourt à la SEM Sud Développement des écritures budgétaires et la création d'articles au budget annexe de ce bâtiment sont nécessaires à savoir :

→ INVESTISSEMENT

Dépenses : chapitre 041 Compte 261 : + 520 000 €
 chapitre 041 Compte 1021 : + 166 455 €

Recettes : chapitre 041 Compte 2132 : + 609 733 €
 chapitre 041 Compte 2113 : + 76 722 €

Par ailleurs afin de transférer à la SEM Sud Développement la caution versée par le locataire du bâtiment, un apport du Budget Général est nécessaire et les écritures comptables nécessitent la création des articles suivants au budget annexe du bâtiment :

→ INVESTISSEMENT

Dépenses : chapitre 16 Compte 1651 : + 10 167 €

Recettes : chapitre 16 Compte 168751 : + 10 167 €

90053 Code INSEE	Communauté de Communes du Sud Territoire Bat relais indus Beaucourt (60009)	DM n°1 2013
---------------------	--------------------------------------------------------------------------------	-------------

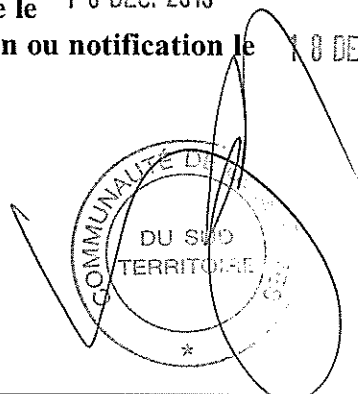
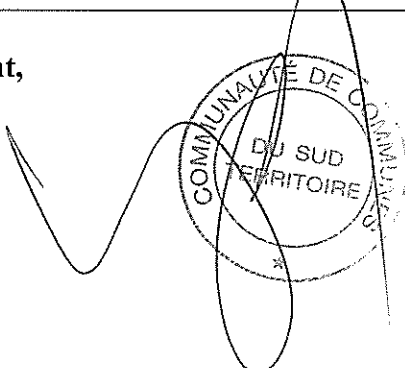
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

Transfert SEM

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-1021-90 : Dotation	0,00 €	166 455,00 €	0,00 €	0,00 €
D-261-90 : Titres de participation	0,00 €	520 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2113-90 : Terrains aménagés autres que voirie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	76 722,00 €
R-2132-90 : Immeubles de rapport	0,00 €	0,00 €	0,00 €	609 733,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	686 455,00 €	0,00 €	686 455,00 €
D-165-90 : Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	10 167,00 €	0,00 €	0,00 €
R-168751-90 : GFP de rattachement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 167,00 €
TOTAL 16 : Emprunts et dette assimilée	0,00 €	10 167,00 €	0,00 €	10 167,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	696 622,00 €	0,00 €	696 622,00 €
Total Général		696 622,00 €		696 622,00 €

Le Conseil Communautaire après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la Décision Modificative N° 1 du Budget annexe du bâtiment relais de Beaucourt.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 18 DEC. 2013 Et publication ou notification le 18 DEC. 2013</p> <p>Le Président,</p> 	<p>Le Président,</p> 
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------

Préfecture du Terr. de Haut
18 DEC. 2013
Service Courrier

